

L'expérience des guerres civiles. **Pistes de recherche sur les effets des guerres de Religion sur la personne**

À la mémoire de l'ami Boris Jeanne (1978-2017)

De bruit et de fureur, la seconde moitié du XVI^e siècle est riche en « faits historiques », toujours nourrissants pour garnir les bonnes pages des manuels scolaires ou des ouvrages à succès d'histoire événementielle. L'ambition de cette réflexion est d'interroger les conséquences des « faits historiques », si divers soient-ils, sur la construction des personnes. La floraison événementielle a-t-elle sur ce point plus d'impact qu'un événement singulier mais majeur ou qu'une absence totale d'événements ? La personne se construit-elle différemment, plus vite ou de manière clivée, lorsqu'elle est prise dans ces périodes de tourbillon historique qui caractérisent les crises ?

Les guerres civiles ont ceci de spécifique, dit Montaigne, qu'elles nous mettent en « échauguette » – en sentinelle – en notre propre maison¹. Qu'est-ce que fait aux personnes cet état d'insécurité permanent, l'incertitude du quotidien, la crainte de voir l'ami devenir l'ennemi, le frère dénoncer son frère, le voisin tuer le voisin, le fils désertier la maison, la rue naguère familière se faire souricière ? Quel type d'épreuve traversent les acteurs pris dans ces guerres ? Il s'agira ici d'aborder l'effet des ruptures biographiques et familiales, des exils, des persécutions, des guerres entre voisins, des délations et autres faits typiques des guerres civiles afin de proposer quelques hypothèses ou d'initier quelques pistes de recherche au temps des guerres de Religion.

« Voir choses nouvelles »

Commençons par brosser rapidement les *grands mouvements d'histoire* du second XVI^e siècle français en tentant de les articuler avec la problématique de la structuration des personnes. On le sait, les guerres de Religion se caractérisent par une délégitimation forte des autorités traditionnelles (l'Eglise, le roi mais aussi, parfois, le père, le voisinage). La personne sort-elle libérée de l'affaiblissement de ces carcans ? Difficile, bien sûr, de généraliser. Contentons-nous de lancer quelques pistes, nécessairement impressionnistes.

Ce que la guerre civile « permet » – ils sont nombreux à le déplorer – c'est d'abord au fils de prendre parti contre le père. C'est même là un *topos* historique : les guerres civiles se singularisent comme le rêve le rêve (fait réalité) de *tuer le père*, au moins symboliquement. Écoutons Jacques Carorguy :

L'ong veid de grandes et merueilleuses choses, pour ce que chascun se déclara dez partyz, l'un nommé vulgairement realistes, et l'autre, la Ligue, et furent sy grandz ses malheurs que dez lors se bandèrent le filz contre le père, les frères, oncles et nepveux. Pour exemple, les seigneurs de la Chartre et de Givry, beau-père et filz, et d'un party et d'autre ; le seigneur de Rochefort et le chevalier de Mareul ; et nostre bailly et le Sr de Servigny, propres frères ; de Dommartin et Casilac, oncle et nepveu, et infinis aultres, outre, les particuliers habitans, sy nous voulons donner jusques là ; et mesmes pour ceste ville de Bar-sur-Seine, qui se déclara du party lorrain aussi fermement et avec telle dévotion que celle de Troyes à l'encontre de leur roy².

Le fils prend parti contre le père, importe la dispute dans la famille³. On ne saurait mieux dire la pénétration de la *polis* dans l'*oikos*, qui est une caractéristique de la guerre civile. « La *stasis*, écrit Giorgio Agamben, confond, en un double déplacement, ce qui relève de l'*oikos* et ce qui est le

¹ Michel de Montaigne, *Essais* [1580-1588], édition Villey-Saulnier, rééd. Paris, PUF, 2004, p. 791.

² Edmond Bruwaert, (éd.), *Mémoires de Jacques Carorguy, greffier de Bar-sur-Seine, 1582-1595*, Paris, Picard, 1880, p. 18-19.

³ Barbara Diefendorf, « Les divisions religieuses dans les familles parisiennes avant la Saint-Barthélemy », *Histoire, économie et société*, 77, 1, 1988, p. 55-77.

propre de la *polis*, l'intime et l'étranger : le lien politique se transporte à l'intérieur de la maison dans la mesure où même le familial s'extériorise en une faction »⁴.

Qu'est-ce que fait aux personnalités du temps des troubles la licéité du meurtre (fût-il symbolique) du frère, voire du père, dans la guerre civile ? « O quel temps déplorable qu'on ne saict à quy se fier, l'enfant ne se pouvant fier du pere, ni le pere le filz ! » se lamenter Jean Burel, bourgeois du Puy-en-Velay⁵. Bien sûr, les sources manquent pour répondre fermement à la question, qu'il faudrait aussi rattacher à la problématique des « familles divisées » - un père catholique, une mère protestante – pour étudier ses effets sur la structuration des individus. On n'a pas suffisamment étudié la « question générationnelle » dans les guerres de Religion pour aller au-delà des anecdotes. En 1988, dans un article pionnier, Barbara Diefendorf se proposait d'examiner « les effets du schisme religieux sur les thèmes d'autorité et de solidarité » tout en rejetant « l'idée naïve que la Réforme était une révolte des fils contre leurs pères »⁶.

Force est de dire que plusieurs jeunes gens ont pris le parti de la Réforme *pour l'aventure*, pour ne pas suivre leurs pères ni leurs voisins, par « curiosité ». Ainsi témoigne François Moyne, une habitant de Beaune en décembre 1562, repenté de la première guerre civile, tandis qu'il est convoqué par les échevins comme « suspect » :

lequel a fait response que veritablement comme les hommes sont curieux et tachent à veoir choses nouvelles il auroit puis ledict temps d'un an frequanté les presches qui se sont par certains predicants de la religion nouvelle faictz en ceste ville. Toutesfois, qu'il a sceu et coneu depuis qu'il ne plaisoit audict sieur roy, il s'est retouné à la premiere et ancienne religion⁷.

« Veoir choses nouvelles » - c'est l'appel de la modernité qui se livre en cette confession. Combien de jeunes gens ont écouté ces sirènes ? Pierre Daurée, un bourgeois catholique d'Agen, retrouve chez son fils ce trait de personnalité qui saisit alors une partie de la jeunesse, en ces années cruciales, de l'orée 1560. Il évoque impuissant l'engagement de Jules pour la cause protestante, son départ pour Orléans. Et sa mort loin des siens (étaient-ils toujours les siens d'ailleurs ?) « Le septiesme de may mil cinq cens soixante deux, plusieurs desdits hugoneaulx partirent d'Agen pour aller à Orléans du mandement du prince Condé entre lesquelles, oultre mon vouloir, Jules, mon filz, y allant et estant audit Orléans y demeura et fust tué »⁸. Les fils partent « oultre le vouloir de leurs pères » : en 1563, on demande au parlement de mettre sur pied une commission pour connaître la question des jeunes attirés hors du catholicisme contre la volonté de leurs parents (Dief p 67). Le désir n'est pour sûr pas nouveau mais les guerres intestines offrent d'opportuns prétextes à ces conflits familiaux ou à ces rêves d'émancipation. Qu'on m'entende bien : il ne s'agit pas de réduire ces guerres, encore moins à la conversion au protestantisme, à une révolte adolescente ni de substituer des explications psychologiques à d'autres mais seulement de suggérer une piste peu labourée : l'histoire générationnelle des guerres de Religion. Aux jeunes gens en mal de nouveauté, les événements historiques de la décennie 1560, offrent des échappatoires dangereuses donc séduisantes, notamment parce que ces affrontements d'idées se superposent aux confrontations générationnelles.

Le conflit n'est d'ailleurs pas unidirectionnel : des parents se convertissent au protestantisme et fuient à Genève, malgré l'opposition de leurs enfants ; des fils deviennent ligueurs bien que leurs pères soient huguenots – c'est le cas de Daniel Hotman, fils de François Hotman⁹. Il n'est à l'évidence pas possible de proposer un traitement statistique de ces affaires. Constatons simplement qu'il est fréquent que les « idées nouvelles » (protestantes ou ligueuses) traversent et

⁴ Giorgio Agamben, *La guerre civile. Pour une théorie politique de la stasis*, Paris, Points, 2015, p. 21-22.

⁵ Jean Burel, *Mémoires de Jean Burel bourgeois du Puy*, Le Puy-en-Velay, éd. A. Chassaing, 1875, p. 388.

⁶ Barbara Diefendorf, « Les divisions familiales », *art. cit.*, p. 56 et 67.

⁷ Archives municipales (désormais AM) Beaune, 1BB5, fol. 78v^o-79.

⁸ Georges Tholin (éd.), « Le livre de raison des Daurée d'Agen (1491-1671), précédé d'une étude sur quelques livres de raison des anciennes familles de l'Agenais », *Revue de l'Agenais*, VII, 1880, p. 145-146.

⁹ Donald R. Kelley, *François Hotman. A revolutionary's ordeal*, Princeton, 1983, p. 66.

travaillent les familles ; posons que cette blessure possible à la solidité des liens familiaux a nécessairement des répercussions sur la construction des personnes.

Il faut partir

Autre question : que font les incessants déracinements, déplacements, exils, fuites, clandestinités sur la structuration des identités ? Etre insécure en son foyer, en sa rue, en sa ville, devoir du jour au lendemain quitter sa maison joue sur les horizons d'attente des personnes, les acclimate à un monde dans lequel les attentes de stabilité sont fréquemment déçues. Bien sûr les soldats circulent, vont de front à front. Mais les civils aussi sont pris dans la tourmente des migrations guerrières : mal connu, l'exode rural s'accroît à la faveur des épuisants passages de troupes ; les départs, plus ou moins forcés, sont fréquents, les expulsions nombreuses (protestants des villes catholiques ; catholiques des cités huguenotes). À Gap, en 1570, les consuls permettent aux huguenots qui « se sont absentez durant les troubles » de se « retirer en leurs maisons, c'est à dire ez lieux où auparavant lesdicts troubles ilz estoient domicilliez et residens, scavoit ceulx qui estoient habitants aux champs aux champs, et ceulx qui estoient domicilliez dans les villes ez mesmes villes sans qu'il leur soyt loysible sinon avec le consentement des consulz des lieux où ilz voudront habiter de changer de domicile »¹⁰. L'arrêt résume les enjeux alors soulevés : les exils nombreux pour cause de « troubles », les retours toujours complexes et la tentation, pour les plus exposés, ruraux notamment, de « déménager » avec la paix, de s'installer en ville où l'herbe espèrent-ils poussera plus verte.

Souvent, ces exils sont éphémères, quelques mois, quelques années parfois, mais une enquête approfondie permettrait peut-être de comprendre ce que ces arrachements temporaires font aux personnes, à leur rapport à soi, au pays natal, à leur perception des rues hier chaleureuses, des voisins naguère accueillants. Qu'est-ce que peut faire à l'âme la perte soudaine des lieux de l'enfance, la métamorphose hostile du familier ? Le consulat de Gap refuse le 27 août 1570 de « ne laisser entrer huguenaud, ne huguenaude jusques ad ce que ceulx de Relligion ayant obéy et laisse les catholiques et jouyr de leurs biens és lieux qu'ils tiennent en leur povoyr »¹¹. Le 8 juin 1563, les gardes des portes refusent l'entrée aux huguenots de Mâcon qui espèrent, avec la paix d'Amboise, enfin rentrer de leur long exil. Ils ont quitté la ville en août 1562, une dizaine de mois qu'ils errent par les « terres étrangères » avec leurs compagnons d'infortune¹². Retenus aux portes, touchant du doigt le foyer hier abandonné, ils doivent toutefois se résoudre à camper sous les murs de la ville, en attendant décision royale¹³. Leurs propres voisins refusent de les reconnaître. En fonction de l'évolution des rapports de force, on observe dans certaines cités un chassé-croisé des exodes.

En ceste année [1581], le huitiesme de febvrier premier jour de caresme, la ville de Caors feust rendue à l'obeyssance des catholiques et le mesmes jour les heretiques s'en allarent et sortirent de lad. ville par la porte du Pont Neuf par laquelle ils estoient entrés, et tout ainsin comme ils sortoient par lad. Porte les habitantz de la ville entrarent par le Pont Vieulx »¹⁴.

Si les expulsions de protestants sont plus nombreuses, en raison des rapports de force, les catholiques, ecclésiastiques en tête, doivent fréquemment quitter les cités réformées. Quand les huguenots se saisissent de Tours, en avril 1562, Anthoine Lemayre, catholique, quitte la ville « pour la craincte qu'il avoyt des personnes seditieux qui avoyent prins les armes et tenoyent lad. ville ».

¹⁰ Archives départementales Hautes-Alpes, B 1, fol. 15 v°-16.

¹¹ AM Gap, BB9, brouillon de la délibération consulaire.

¹² Bibliothèque Nationale de France Richelieu, ms. fr. 4048, fol. 147 v°-148 (8 juin 1563).

¹³ Sur ce point, je me permets de renvoyer à Jérémie Foa « Qui sont ces troupes de gens que l'on void à la prairie ? » Les appartenances fragiles des protestants français au lendemain des guerres de Religion », *Temporalités, Bulletin du CERHILIM*, 6, 2009, p. 89-99.

¹⁴ « Livre de main de Du Pouget, bourgeois de Cahors », *Bulletin de la société des études du Lot*, années 1895-1896, t. XX et t. XXI, p. 84.

A Tours, son beau-père, Michel Chauvinière est au contraire, un leader réformé qui met tout son cœur à embrigader son gendre – ce qui vaut à Antoine Lemayre d’être emprisonné lorsqu’en août 1562, la ville est remise en l’obéissance du roi. L’intéressé jure à qui veut l’entendre « qu’il n’estoit point de lad. religion nouvelle ny huguenot, mais qu’il estoit leur ennemy mortel et ne vouloit faire ne adherer avec eulx par ce qu’ilz estoient meschans, quelque chose que luy en volsist faire ne dire au contraire Michel Chauvyniere, son beau-pere »¹⁵. Ce qui remonte de cette enquête, c’est moins le désordre des familles que le « désordre du familier », symptomatique de la guerre civile et porteur de bouleversements sur les (re)présentations de soi. Antoine Lemayre a quitté sa maison et dans ce départ tenu tête à son beau-père : « pour raison de quoy il doubtoit d’entrer en debat ou indignation de Michel Chauvyniere, son beau-pere » ; Michel Chauvyniere, son beau pere, puis ung moys encza que, se led. Lemaire eust voullu croire ce qu’on luy avoit dit ou temps que les rebelles tenoient la ville de Tours, ilz [*sic*] eust porté les armes avec eulx »¹⁶. On y lit une « déstabilisation » des individus, au sens fort, puisqu’elle porte sur ce pilier structurant de l’identité personnelle qu’est le foyer, au double sens de famille et de maison.

Ces exils sont rarement de grands voyages : on s’installe aux portes, à la ville prochaine à condition qu’elle « tienne » le bon parti. Les huguenots de Mâcon se sont posés à Pont-de-Veyle en 1562-1563. Quelques années plus tard, les catholiques de Fontenay, prise par les protestants, doivent se réfugier à Niort pendant la Ligue¹⁷. Antoine Lemayre, lui, s’est réfugié à trois lieues de Tours, en la paroisse d’Azay-sur-Cher. De là, l’exil est d’autant plus douloureux que l’objet de la perte est visible, palpable. On en reçoit des nouvelles. On peut y revenir même, pour affaire ou rendre visite. Mais le soir, quand se referment les portes, il faut partir tel un étranger. Certains toutefois partent plus loin ou plus longtemps. Les départs pour Genève ont été bien étudiés. Mais que font-ils aux enfants qui subissent les « choix » de leurs pères ? Prenons l’exemple du pasteur Théophile Cassegrain, né à Etampes en 1556 dans une famille de la bonne bourgeoisie, bien placée dans l’élite municipale et ecclésiastique. Son père, Claude Cassegrain, licencié en droits, est à la naissance de Théophile lieutenant général du bailliage d’Etampes. Un lettré. Sa réputation d’humaniste lui vaut de préfacier par un poème latin la mise à l’écrit des coutumes du bailliage d’Etampes¹⁸. Typique en cela des officiers royaux cultivés du tournant des années 1560, Claude Cassegrain est protestant. Un arrêt du parlement de Paris le condamne à la pendaison, avec des dizaines d’autres huguenots, en novembre 1562 pour « rebellion, félonnie et crime de Leze-Majesté »¹⁹. Etampes a en effet été prise puis occupée par les troupes de Condé à partir du 13 novembre 1562 et il est vraisemblable que le père de Cassegrain ait participé à ces événements²⁰. Il y a là une bifurcation soudaine dans l’histoire d’une famille jusque-là bien établie et qui doit quitter la ville. Théophile a alors six ans. Il n’est pas *converti* mais appartient à cette première génération de *baptisés huguenots*, comme son prénom l’indique. Enfant des guerres civiles, né des derniers troubles, Cassegrain est alors bringuebalé sur les routes de l’exil et apprend tôt les souffrances qu’entraînent les choix confessionnels minoritaires. Il sait que les vies basculent à franchir une frontière religieuse pourtant ténue ; il a vécu les tribulations que Dieu réserve à ses Elus. Précocement, il a subi l’intolérance, la confrontation religieuse violente, la proscription, la haine des voisins, la peur peut-

¹⁵ Archives départementales de l’Indre, 3E6/1, fol. 12. En ligne sur <http://www.bvh.univ-tours.fr/Minutes/resrecherche.asp?motclef=affermer¬aire1=&ville1=> [consulté le 16 avril 2017].

¹⁶ AD Indre, respectivement fol. 11 et fol. 7.

¹⁷ Auguste-François Lièvre, *Histoire des Protestants et des Eglises réformées du Poitou*, Paris, Grassart, 1856, vol.1, p. p. 224.

¹⁸ Claudius Quatriganus legatus Tempensis (Claude Cassegrain, lieutenant général du bailliage d’Etampes), « Versus de Tempensium jure municipali conscripto », dans Christophe de Thou, Barthélémy Faye et Jacques Viole, *Costumes des bailliage et prévosté d’Estampes, anciens ressorts & enclaves d’iceluy bailliage, redigées & arrestées, au moy de Septembre mil cinq cens cinquante six, par ordonnance du roy rédigées en 1556* ; avec un poème en latin de Claude Cassegrain, lieutenant-général d’Etampes, Paris, Jean Dallier, 1557, p. III-IV.

¹⁹ « Arrêt du Parlement de Paris [du 21 novembre 1562], portant condamnation de mort contre les y dénommez, revétus de Chares dans la ville d’Orléans et autres, rebelles au Roy ; Coutumaces », dans *Mémoires de Condé*, Londres, sn, 1743, t. IV, p. 122.

²⁰ Dom Basile Fleureau, *Les Antiquitez de la ville, et du Duché d’Estampes avec l’histoire de l’abbaye de Morigny et plusieurs remarques considerables, qui regardent l’Histoire generale de France*, Paris, J.-B. Coignard, 1683.

être. Cela ne l'empêche pas de vouloir convertir les autres, encore et encore : il devient pasteur et se fait champion des disputes contre les catholiques²¹.

En Normandie, à chaque fois que renaissent les persécutions dans le royaume, en 1562, 1568 et 1585, Rye, petit port du Sussex, voit se déverser sur ses plages ces Français indésirables que sont les huguenots²². À Rouen, en 1585, vingt ans après avoir dominé la ville, les réformés doivent presque tous partir « en Angleterre ou en Zélande »²³. Tous les jours, ils s'aventurent sur de petits bateaux qui les mènent outre-Manche, malmenés par les flots mais certains que ces tribulations sont celles du peuple de Dieu. Et leurs embarcations, des arches de Noé huguenotes. Quels sont les effets de cette déception profonde quant aux attentes de stabilité du monde ? Qu'est-ce que fait aux personnes l'obligation de l'exil ou de la dissimulation, l'expérience d'arpenter en clandestin les rues de l'enfance ? Car ceux qui ne fuient pas doivent se résoudre à vivre cachés. Huguenots des cités catholiques, « papistes » des villes protestantes, ligueurs des bastions royalistes etc., ils sont nombreux à faire l'expérience de la cache et des dissimulations. A Tours, durant la domination protestante, la femme du catholique Pierre Charbonnier accouche à domicile d'un « enfant baptisé selon les constitutions de Notre Mere Sainte Eglise. A esté dict et cellebré la messe en icelle maison, le tout à caschette, pour la cruauté desdicts huguenotz ». C'est subreptice que son ami, le marchand de soie Pierre Barillet, doit courir les églises clandestines de la ville « pour s'enquerir où il y avoit du cresse pour faire baptiser son enfant » : « pour faire plaisir aud. Cherbonnyer, il alla parler aux curez ou vicaires des eglises Saint-Estienne et St-Pierre-du-Boille pour recouvrer du cresse, ce qu'il ne peult faire. Au moyen de quoy soy retira par devers le curé de Sainte-Croix qui luy en bailla pour faire baptiser led. enfant, qui le porta aud. Cherbonnyer ». On imagine en ces confessions les ruelles qu'on emprunte de nuit, tête baissée, les mots qu'on chuchote tout bas et l'on devine la marque laissée durablement sur les consciences par ces heures inquiètes, vécues à bout de souffle dans l'ombre et la crainte des délations. On a, à juste titre, insisté sur les engagements familiaux pendant les guerres de Religion - Robert Descimon a montré qu'ils étaient des facteurs de « prise de parti » et jouaient le rôle de « stabilisateur d'opinion » durant la Ligue²⁴. Mais l'on devrait peut-être aussi prêter attention aux liens familiaux brisés, aux voisinages invivables, aux solitudes qui se lisent dans les destins contrariés de ces hommes ou de ces femmes, ballotés sur les routes de l'exil ou clandestins en leurs propres patries. Obligés parfois, de suivre malgré eux, des pères, des frères ou des mères qui ont décidé pour eux le « bon parti » à suivre, choisi « l'engagement » de la famille.

En être ou ne pas être

Il y a soixante ans, Philippe Ariès dressait un tableau accablant de « l'engagement de l'homme moderne dans l'histoire », diagnostiquant à partir des années 1940 une « monstrueuse invasion de l'homme par l'Histoire »²⁵. Dans ce texte de 1954, le futur historien de la vie privée observait :

Désormais on peut affirmer qu'il n'y a pas de vie privée distincte d'une vie publique, de morale privée indifférente aux cas de conscience de la morale publique [...]. La politisation de la vie privée a été définitivement consommée et c'est un fait d'importance capitale. Pendant longtemps, la vie privée avait été maintenue à l'écart de ces poussées du collectif [...]. Tel employé de banque pouvait vivre sans souci politique aigu, sans participer à la vie publique sinon dans une flambée patriotique lors d'une menace de guerre, dans le sacrifice militaire en cas de guerre [...]. Après 1940, tous ont dû choisir, tous, sans exception ; choisir ou faire semblant, ce qui revient au même pour qui veut caractériser les mœurs. Il fallait être pour le Maréchal

²¹ Jérémie Foa, « Don Quichotte controversiste : Les disputes de Théophile Cassegrain (fin XVIe-début XVIIe siècle) », dans Julien Léonard (dir.), *Prêtres et pasteurs. Les clergés à l'ère des divisions confessionnelles XVIe-XVIIe siècles*, Rennes, PUR ? p.115-141.

²² Fernand de Schickler, *Les Eglises du refuge en Angleterre*, Paris, Fischbacher, 1892, t. I, p. 299.

²³ Philip Benedict, *Rouen during the wars of Religion*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981, p. 172.

²⁴ Robert Descimon, « Prise de parti, appartenance sociale et relations familiales dans la Ligue parisienne (1585-1594) », dans Bernard Chevalier et Robert Sauzet (dir.), *Les réformes, enracinement socio-culturel*, Paris, La Maisnie, 1985, p. 123-136.

²⁵ Philippe Ariès, *Le temps de l'histoire*, Monaco, Editions du Rocher, p. 64.

ou pour de Gaulle, pour ou contre la collaboration [...]. À l'intérieur d'une famille, il ne s'agit plus seulement de rapports privés ; la politique y introduit ses conflits [...]. Aujourd'hui, on est fasciste, ou socialiste, ou démocrate-chrétien, comme on est blond ou brun, gras ou maigre, doux ou violent, gai ou triste. Le caractère politique est entré dans notre structure [...]. Aujourd'hui, l'invasion définitive de l'Histoire a provoqué la promotion d'un nouveau genre : le témoignage.

Pour Ariès, la guerre a entraîné un effacement de la frontière historique entre public et privé, par une pénétration inédite des questions politiques au sein de la maison, déchirant couples et familles. C'en est désormais fait de ces refuges de la tranquillité, aires impolitiques, qu'étaient les foyers d'antan. Dorénavant, tous doivent prendre parti : l'indifférence même est impossible. La « poussée du collectif » a tout entraîné sous son souffle. Ariès liait cette invasion de l'Histoire (c'est-à-dire des débats politiques) et l'irruption d'un genre littéraire nouveau : le témoignage. Bien sûr, la nostalgie politique sourd de ces lignes mais ces propositions demeurent stimulantes. Elles conduisent le spécialiste du XVIIe s. à s'interroger sur « son » époque. Ariès isole-t-il ici une singularité post-seconde guerre mondiale ou brosse-t-il le portrait de toute société secouée par un conflit politique violent voire, pour dire le fond de ma pensée, de toute société en guerre civile ?

Un exemple d'abord qui montre comment les frontières entre famille et politique, vie privée et vie publique se brouillent à l'occasion des guerres de Religion. En 1589, Beaune est aux mains des ligueurs. La ville est sous tension, les huguenots bannis ou resserrés chez eux, les suspects épiés, traqués, le climat obsidional. En septembre, les demoiselles de Serrigier se voient admonestées « d'elles contenir en leurs maisons, attendu que leurs fils tiennent le parti contraire à la Sainte Union »²⁶. Les fils contaminent les mères. Les liens familiaux, la « vie privée » peuvent rendre publiquement « suspects » ceux-là même qui *n'ont rien à se reprocher*. Entre public et privé, politique et domestique, les contaminations sont croisées. Impossible d'y couper. Le fait n'a échappé à aucun des commentateurs des guerres de Religion. Historiens, chroniqueurs, pamphlétaires, bourgeois dans leurs livres de raison ; tous remarquent qu'il est obligatoire de « prendre parti ». Pour le roi, pour la ligue, pour les protestants, pour les catholiques... peu importe. Mais prendre parti coûte que coûte. À Amiens, un bourgeois de la ville note

qu'on estoit de jour en jour et d'heure en heure en danger de tuer l'un l'autre, voisin contre voisin d'une mesme rue, pour les diversitez d'opinions qu'ils avoient l'un contre l'autre, les uns vouloient la paix, les aultres la trêve, les aultres la guerre, appellant l'un l'autre ligueux, espagnols, reallistes, huguenostz, politicques²⁷.

Cette fragmentation des voisinages en appartenances partisans oblige les personnes à choisir ou faire semblant, ce qui revient au même. Dans la crise violente que sont les guerres de Religion, les voisins, les frères, les bouchers, les amants, les marins, les petits, les blonds, les forts voient subitement la richesse de leurs identités faner au profit d'étiquettes politiques, directement utilisables dans le conflit : « huguenots », « royalistes », « catholiques », « ligueurs ». Michel Dobry a baptisé ce phénomène « unidimensionnalisation de l'identité personnelle », désignant aussi par-là les effets des crises sur la présentation et la représentation de soi. Les logiques de la crise, c'est particulièrement vrai des guerres civiles « tendent à réduire l'identité à une dimension unique servant d'indice pratique dans les interactions »²⁸. La qualité de « royaliste » ou de « ligueur » devient, au sein d'une ville qui « tient le parti », une ressource politique essentielle pour accéder au pouvoir ou, plus simplement, garder le droit de circuler, d'acheter, de garder ses biens, bref, de survivre dans la guerre civile. Pour les personnes qui désirent ne pas être inquiétées, acquérir ce « capital partisan » est décisif.

D'autres exemples permettent d'abonder en ce sens. Écoutons un greffier de Bar-sur-Seine, Jacques Carorguy, évoquer la guerre civile :

²⁶ AM Beaune, 1BB17, fol. 71.

²⁷ « Journal historique de Jehan Patte, bourgeois d'Amiens (1587-1617), *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, XIX, 1863, p. 83

²⁸ Michel Dobry, *Sociologie des crises politiques. La dynamique des mobilisations multisectorielles*, Paris, Presses de la FNSP, 1986, p. 150-153.

Ce mal fut sy contagieux qui s'extendit jusques aux femmes, que la mère contre la fille et les propres sœurs s'en faisoient la guerre et quelsquesfoys s'en haper aux cheveux. Les petitz enfans s'amasoient par monceaux, avec des pierres et se demandoient 'qui vive' ; puis cryoient 'je suis pour le roy' ; et les aultres respondoient : 'pour les princes' ; et ainsy venoient à se battre ès mains et coups de bastons²⁹.

Il n'est pas selon Carorguy jusqu'aux femmes et aux enfants, symboles mêmes de la sphère domestique, à prendre parti pour la Ligue ou pour le roi et à aller jusqu'à se battre physiquement pour leurs idées. Cette politisation du domestique est notable à travers mille anecdotes. À Semur-en-Auxois, en 1590, un jeune père permet par sa vigilance d'éviter une « surprise » de la ville par les ligueurs. Pour célébrer le succès, les maire et échevins de la cité portent le nouveau-né sur les fonts baptismaux et lui donnent pour prénom « Henri », gravant pour la vie dans l'identité même de l'enfant les appartenances politiques de son père et de sa ville de naissance³⁰. L'état civil se politise. Pourrait aussi le montrer l'étude des prénoms huguenots, qui sont aussi des choix politiques par lesquels les parents engagent l'avenir de leur enfant, immiscent en son identité de l'irréversible.

Avoir une « étiquette politique », pour le moins connaître les engagements partisans des uns et des autres et savoir les reconnaître dans la rue devient vite une qualité essentielle pour survivre dans les villes déchirées par la guerre civile. En témoigne cet échange banal, à Rennes en mai 1589, dans la boutique de Guillaume Salmon, « fournisseur ». La ville est encore aux mains des royalistes mais pour peu de temps :

Dépose que ung jour dont il n'est memoratif, peu paravant que le sieur de Mercure [le duc de Mercoeur] entrast en ceste ville, ung nommé Couldrays Chouart [...] vint à la boutique dud. tesmoing et luy demanda si son poignart estoit prest ? à quoy led. tesmoing luy dist que non. Et sur ce que led. Chouart luy demanda : quel party il estoit ? Luy respondi led. tesmoing qu'il tenoit le party de Dieu et du Roy tandis que il vivoit. Alors led. Chouart dist : il fault tuer tous les Huguenotz. Ce que led. tesmoing dist qu'il failloit faire. Et en l'endroit souvient aud. tesmoing que led. Chouart dist telz motz : et si le Roy est huguenot, il fault le tuer. Led. tesmoing luy dist : je ne congnoys rien en cela. Et après lesd. propos led. Chouart se retira.

L'anecdote est significative. Elle montre combien la moindre interaction est associée à des « périls vitaux »³¹. Elle dit le basculement ineffable du banal au légal : un artisan tient boutique ; un client passe la porte ; les mots « poignard », « tuer » résonnent ; on est sommé d'afficher son parti. Rien de badin donc pour initier la conversation, nulle ressource sûre. Mal répliquer peut coûter cher. Il faut répondre, vite et bien : « je suis pour le roi » ou « pour la Ligue », selon les cas. Ce sont ces *compétences à l'affichage politique* que les personnes – femmes, enfants, humbles compris – engagées dans les guerres civiles doivent rapidement acquérir. Cette capacité de vite exhiber une étiquette partisane, fût-elle mensongère, est décisive. Répétée à l'envi, cette scène et ses variantes (ailleurs, mieux vaudra se dire « huguenot » ou « papiste »), contribue à forger le caractère des personnes prises dans ces interactions, qui reviennent non pas *appauvries* mais *enrichies* en « expérience communicable »³². La « sagesse » qui s'acquiert ici, celle qu'on peut transmettre à ses amis, à ses enfants, c'est la vertu des dissimulations. Car s'il est bien une expérience qui n'est alors jamais démentie, c'est bien l'utilité du mensonge.

La fonction politique du mensonge

²⁹ Edmond Bruwaert, (éd.), *Mémoires de Jacques Carorguy, greffier de Bar-sur-Seine, 1582-1595*, Paris, Picard, 1880, p. 18-19.

³⁰ Henri Drouot, « Un baptême royaliste à Semur pendant la Ligue », *Annales de Bourgogne*, 1932, IV, p. 68-70.

³¹ Luc Boltanski, *Énigmes et complots, Une enquête à propos d'enquêtes*, Paris, Gallimard, 2012, p. 290-291.

³² Je fais référence ici à une célèbre remarque de Walter Benjamin sur la chute du « cours de l'expérience » à l'occasion de la première guerre mondiale. Cf. Walter Benjamin, « Expérience et pauvreté » [1933], *Œuvres II*, Paris, Gallimard, 2000, p. 364-372 ; idée reprise dans « Le conteur. Réflexion sur l'œuvre de Nicolas Leskov » [1936], *Œuvres III, op.cit.*, p. 114-151.

On s'est jusque lors cantonné aux événements quotidiens, vécus de manière répétée par des millions de sujets du roi de France. *Volens, nolens*, ils marquent les consciences, forgent les personnalités. L'on pourrait aussi évoquer les massacres et les moments de violence paroxystique qui contribuent c'est notoire à construire les identités, personnelles et collectives. Beaucoup d'encre a coulé sur le rôle du massacre de la Saint-Barthélemy dans la constitution de l'identité huguenote. Mais au niveau des personnes, quel rôle a pu jouer l'expérience du massacre, celle des survivants qui ont vu mourir leurs familles sous leurs yeux, ont dû se cacher, mentir sur leur nom, travestir leur visage, enfouir leurs émotions ? Devenir stratèges pour survivre.

On empruntera d'abord quelques récits, choisis pour impliquer des enfants, dont la personnalité est en pleine structuration. Sully, d'abord. Né en 1560, il a douze ans lors de la tuerie parisienne. Il ne doit d'avoir la vie sauve qu'à quelques détails, a priori insignifiants : un livre d'heures emporté avec lui, un portier cupide, un domestique généreux. Bien sûr, les huguenots ne croient alors pas au hasard – c'est Dieu qui a placé ces objets, ces hommes de peu d'importance sur la route de l'élu. Telle aventure – au final heureuse – ne peut que renforcer la croyance en la toute-puissance divine. Pour gagner le collège de Bourgogne, le jeune Sully a la présence d'esprit de prendre un habit et un livre qui lui servent de brevet d'orthodoxie :

Je me revêtis de ma robe d'écolier, et prenant une grosse paire d'heures sous mon bras, je descendis. Je fus saisi d'horreur en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couroient de toutes parts, et enfonçoient les maisons en criant : *tue, tue, massacre les huguenots* ; et le sang que je voyois répandre sous mes yeux, redoubla ma frayeur. Je tombai au milieu d'un corps de garde qui m'arrêta. Je fus questionné ; on commençoit à me maltraiter, lorsque le livre que je portois fut aperçu heureusement pour moi, et me servit de passe-port. Je retombai deux autres fois dans le même danger, dont je me tirai avec le même bonheur³³.

Ce savoir-faire est décisif. Il permet au jeune homme de survivre et de se cacher, c'est-à-dire de franchir (donc de falsifier) les épreuves d'identification que la rue partout lui promet. Arrivé devant le collège de Bourgogne, où il étudie d'ordinaire, Sully doit amadouer le portier :

le portier m'ayant deux fois refusé l'entrée, je demourois au milieu de la rue à la merci des furieux, dont le nombre ne faisoit qu'augmenter, et qui cherchoient avidement leur proie, lorsque je m'avisai de demander le principal de ce collège [...]. Le portier, gagné par quelques petites pièces d'argent que je lui mis dans la main, ne me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme me fit entrer dans sa chambre³⁴.

Mentir, se déguiser, soudoyer, louvoyer. Tel est le savoir-faire qu'apprennent les enfants de la guerre civile. Quels sont les effets de ces expériences, infiniment répétées, sur la formation des habitus ? Quel type d'homme sort de ces quarante ans de conflits ? L'homme de la ruse peut-être. Ici encore, difficile d'aller au-delà des hypothèses sans enquête plus avancée. Écoutons Jacques Nompert de Caumont la Force (1558-1652), enfant du massacre. Laissé pour mort, il se cache une nuit durant sous les cadavres de ses père et frère, qu'il a vu exécuter :

Il demeura ainsi tout nu, jusqu'à ce que, sur les quatre heures du soir, ceux de maisons voisines sortant, soit par curiosité, soit dans le désir de profiter de ce que les bourreaux pouvoient avoir laissé, s'approchent pour visiter les corps. Un marqueur du jeu de paume de la rue Verdelet, voulant lui arracher un bas de toile qui lui étoit resté à une jambe, le retourne, car il avoit le visage contre terre, et le voyant si jeune, s'écria : *Hélas ! Celui ci n'est qu'un pauvre enfant ; n'est ce pas grand dommage ? Quel mal pouvoit il avoir fait ?* Ce qu'oyant le jeune Caumont, il leva doucement la tête et lui dit tout bas : *je ne suis pas mort ; je vous prie, sauvez moi la vie.* Mais soudain, lui mettant la main sur la tête : *ne bougez, dit-il, car ils sont encore là.* Ce qu'il fit ; et ledit homme se promenant par là peu de

³³ Maximilien de Béthune, duc de Sully, *Mémoires de Sully, principal Ministre de Henri-le-Grand*, rééd. Paris, Amable Coste, 1814, vol. 1, p. 46. Sur les survivants, cf. Jérémie Foa, « En finir avec la coexistence. Survivre au massacre de la Saint-Barthélemy (1572) », dans Catherine Maurer et Catherine Vincent (dir.), *La coexistence confessionnelle en France et en Europe germanique et orientale du Moyen Âge à nos jours, Chrétiens et sociétés*, 27, 2015, p. 269-284.

³⁴ *Mémoires de Sully, op. cit.*, p. 45-47.

temps après, s'en revint à lui, et lui dit : *levez vous, car ils s'en sont allés* ; et soudain lui jette un méchant manteau sur les épaules, car il étoit tout nu³⁵.

Pour les minorités, telles paroxystiques ne sont pas rares. Bien sûr, le massacre demeure exceptionnel. Mais pas l'obligation de se cacher, de se déguiser, de mentir ni de soudoyer³⁶. Un savoir-faire subtil s'expérimente en ces années troubles où le voisin peut dénoncer et la rue hier familière se faire guet-apens. Savoir feindre, savoir *contrefaire*, voilà ce qu'il faut vite apprendre. Telle est l'expérience cruciale des guerres civiles. Enfant, Caumont la Force a *fait le mort*, il s'est déguisé en pauvre, a été recueilli dans une famille populaire à qui il a cédé ses bagues pour pouvoir continuer à être caché. On apprend à se taire aussi. Quand il réussit à fuir Paris, La Force s'arrête pour la nuit dans une auberge. Là, des profiteurs de guerre se reposent aussi, chantant les massacres, vantant leurs exploits. Un homme, un catholique, enfile sa robe de chambre et vient souper : alors, « le jeune la Force reconnut très-bien que c'étoit la robe de chambre de son frère. Il est aisé de juger s'il soupa de bon appétit »³⁷. Apprendre à se taire, à baisser les yeux, fuir les regards, telle est la leçon des guerres civiles. Elle forge à coups sûrs les caractères d'autant que telles épreuves sont adossées à des questions de vie ou de mort. Au cours du même massacre, Charlotte Arbaleste expérimente aussi l'obligation du silence tandis que, déguisée en servante, elle réussit à quitter Paris et se retrouve en compagnie de ses catholiques compagnons de voyage : « Toute l'après dinée ces moynes et ces marchands ne faisoient que parler en réjouissance de ce qu'ilz avoient veu à Paris, et comme je disois ung mot, ilz me disoient que je parlois en huguenotte ; je ne peu faire autre chose que faire la dormeuse pour n'avoir subject de leur répondre »³⁸. *Faire la dormeuse*, un savoir-faire qu'on n'oubliera pas. Le récit du massacre, quelques années plus tard, doit aussi être lu comme une thérapie à rebours de ces heures de mutisme. À Orléans, l'étudiant protestant Johannes Botzheim raconte une scène de similaire de *dissimulation* contrainte. Il se retrouve prisonnier de la ville en septembre 1572, au cœur du massacre. Moyennant finances, un capitaine catholique accepte de le recueillir chez lui, avec ses compagnons d'infortune :

Pour en revenir au refuge où nous étions établis, il fallait au milieu de ces brigands, de ces assassins, de ces bourreaux, être encore avec eux gais, libertins, licencieux. Il fallait rire au dîner et au souper, quand chacun racontait ses exploits ; il fallait se montrer satisfait, en voyant passer près de la maison ceux que l'on entraînait à la rivière et faire comme si l'on prenait quelque plaisir à cette boucherie, à ce massacre [...]. Forcé de contempler de tels spectacles et d'avoir l'air d'applaudir aux méchancetés et aux déportements de ces bandits, nous nous attendions à toute heure à avoir notre tour.

Nous avions notre table toujours servir et bien approvisionnée, et nous faisons accueil à tous ces bourreaux, soit qu'ils fussent amenés par le capitaine, soit qu'ils vinssent d'eux-mêmes, en sorte que la maison n'était jamais vide de soldats et qu'il n'y avait pas de souper, pas de dîner où n'y eût à table au moins 12 ou 14

³⁵ Jacques Nompard de Caumont, *Mémoires authentiques de Jacques Nompard de Caumont, duc de la Force, maréchal de France, et de ses deux fils, les marquis de Montpouillan et de Castelnaud, depuis la Saint-Barthélemy jusqu'à la Fronde, pour faire suite à toutes les collections de mémoires sur l'histoire de France*, Paris, Charpentier, 1843, vol. 1, p. 19-20.

³⁶ Il existe une importante bibliographie sur la dissimulation à la Renaissance et à l'âge baroque. Parmi de nombreux titres, Miriam Eliav-Feldon, *Renaissance Impostors and Proofs of Identity*, Basingtoke et New York, Palgrave McMillan, 2012 ; Johann P. Sommerville, « New Art of Lying : Equivocation, Mental Reservation, and Casuistry », dans Edmund Leites (éd.), *Conscience and Casuistry in Early Modern Europe*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 159-184 ; Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1988, (p. 159-184) ; Jon R. Snyder, *Dissimulation and the Culture of Secrecy in Early Modern Europe*, Berkeley, Berkeley University Press, 2009 ; Miriam Eliav-Feldon, Tamar Herzig, *Dissimulation and Deceit in Early Modern Europe*, Spring, 2015 ; Carlo Ginzburg, Carlo, *Il Nicodemismo. simulazione e dissimulazione religiosa nell'Europa del'500*, Einaudi, Torino, 1970 ; Ibbano Biondi, « La giustificazione della simulazione nel Cinquecento », dans *Eresia e Riforma nell'Italia del Cinquecento*, Miscellanea I, Sansoni, Firenze - Newberry Library, Chicago, 1974, p. 7-68 ; Rosario Villari, *Elogio della dissimulazione. La lotta politica nel Seicento*, Roma, Laterza, 1987 ; Jean-Pierre Cavaillé, *Dis/simulations. Jules-César Vanini, François La Mothe Le Vayer, Gabriel Naudé, Louis Machon et Torquato Accetto, Religion, morale et politique au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, 2002 ; Perez Zagorin, *Ways of Lying : Dissimulation, Persecution and Conformity in Early Modern Europe*, Harvard University Press, Cambridge-Londres, 1990.

³⁷ Jacques Nompard de Caumont, *op. cit.*, p. 31.

³⁸ Charlotte Duplessis-Mornay, *Mémoires*, Nadine Kuperty-Tsur éd. et introduction, Paris, Champion, 2010, p. 112.

massacreurs, aux belles actions desquels il fallait applaudir, à mesure qu'ils en faisaient parade [...]. Et il ne fallait pas seulement manger et boire avec ces gueux et veiller à ce que la table fût bien pourvue ; nous devions encore les égayer par de la musique, en jouant de la guitare, du luth, et les divertir par des danses³⁹.

Applaudir le massacre, jouer de la guitare, danser : le corps du survivant est un corps qui a su et qui a dû simuler⁴⁰. Le monde des guerres civiles est un monde frelaté, dans lequel les personnes, plus ou moins fréquemment, ont dû contrefaire leurs adversaires pour passer inaperçus ou sauver leur vie. *Contrefaire*, le mot revient sans cesse sous la plume des témoins. Écoutons Montaigne :

Je passais un jour pais pendant nos guerres civiles avec un honneste gentilhomme et de bonne façon. Il estoit du parti contraire au mien mais je n'en sçavois rien : car il se contrefaisoit tout autre ; & le pis de ces guerres, c'est que les cartes sont si meslées, vostre ennemy n'estant distingué d'avec vous de nulle marque apparente, ni de langage, ny de port, ny de façon, nourry en mesmes loix, mesmes meurs & mesme foyer, qu'il est malaisé d'y éviter confusion et desordre⁴¹.

Montaigne, l'avisé Montaigne, s'y est fait prendre⁴². À son insu, pendant la quatrième guerre civile (1572-1573), il a chevauché, voyagé, parlé, dîné qui sait ? avec un gentilhomme « du parti contraire » - c'est-à-dire un huguenot. Le « pire » de la guerre civile, c'est que votre adversaire n'est pas « distingué de vous ». De l'indistinction entre l'ami et l'ennemi naît la question inlassablement répétée au cours des guerres de Religion : *qui va là ?* Comment « passer pays » et répondre avec pertinence à cette interpellation deux, trois, dix fois de suite ? Ce passage dit l'impitoyable jeu de dissimulations croisées que dessinent les guerres civiles dans le rapport à soi comme dans le rapport aux autres. Tandis qu'il prêche dans les environs de Paris au moment de la Saint-Barthélemy, le pasteur Hugues Sureau du Rosier est obligé aussi de se contrefaire :

j'estoy donc demeurant en France en une petite Eglise, distante d'une journée de Paris : où estant adverti du massacre fait en ladite ville, je prins deliberation quatre jours après de me sauver hors du royaume. Et à mon partement discourant en moy memes des difficultez qu'il y auroit à passer, je me delibéray à demy de contrefaire le Papiste, par signal qui se portoit au chapeau, par contenance et paroles, autant que je verroy que la nécessité m'en presseroit⁴³.

La nécessité contraint les hommes au mensonge. Saint-Augustin l'avait, on le sait, rigoureusement condamné même en cas de danger. Peu de réflexions théoriques éclosent toutefois, au temps des guerres de Religion, sur la licéité du mensonge. Mais des expériences se répètent et apprennent aux hommes l'opportunité de mentir et l'art de la (dis)simulation. Quand nombre d'attentes sont déçues, quand les habitus forgés dans la paix semblent inefficients, le mensonge constitue un fond de stabilité et devient une expérience positive. Ils sont pléthore à expérimenter sinon sa vertu du moins sa « nécessité ».

Erving Goffman est sans doute le sociologue le plus utile pour penser les guerres de Religion et peut-être les guerres civiles en général. Luc Boltanski l'a écrit, Goffman porte un intérêt tout particulier au personnage de l'escroc « qui a pour particularité d'être démuné de la légitimité et de l'habitus correspondant aux situations dont il veut se rendre maître et qui doit par conséquent

³⁹ John W. Botzheim, « La Saint-Barthélemy à Orléans, racontée par Joh.-Wilh. de Botzheim, étudiant allemand témoin oculaire, 1572 », *Bulletin de la société d'histoire du protestantisme français*, 1872, XXI, p. 347-392, cit. p. 388.

⁴⁰ Ces pages se sont nourries de la lecture de travaux portant sur des contextes très différents, et notamment, Michael Pollak, *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 1990.

⁴¹ Michel de Montaigne, *Essais*, II, V, « De la conscience » *Essais de Michel de Montaigne : texte original de 1580 avec les variantes des éditions de 1582 et 1587*, R. Dezeimeris & H. Barckhausen (éd.), Bordeaux, Féret et fils, 1870, t. I, p. 298.

⁴² On peut probablement dater l'épisode des années 1573-1574, au cours de la quatrième guerre civile, cf. Pierre Villey, *Les sources & l'évolution des Essais de Montaigne*, Paris, Hachette, 1908, t. I, p. 358.

⁴³⁴³ Hugues Sureau du Rosier, *Confession et reconnaissance de Hugues Sureau, dict du Rosier, touchant sa Cheute en la Papauté, & les horribles scandales par luy commis. Servant d'exemple a tout le monde de la fragilité, & perversité de l'homme abandonné à soy, & de l'infinie misericorde, & ferme verité de Dieu envers ses esleus*, Heidelberg, Ian Mayer, 1573, p. Aiii v°.

exécuter sur le mode du calcul, donc ‘cyniquement’, ce que les agents dotés de l’*habitus* requis font tout aussi bien ou même mieux, sur le mode de la spontanéité et de la ‘sincérité’⁴⁴. Ce que les guerres de Religion font aux personnes, c’est peut-être avant tout d’en faire des « escrocs malgré eux », contraints d’aller de simulacre en simulacre pour survivre, notamment parce qu’il est impossible d’être doté de « l’*habitus* » adéquat aux guerres civiles et que les hommes sont condamnés à jouer des « bouts de rôle » pour s’adapter à des situations inédites au sein desquelles leurs « performances » - réussies ou ratées – ont souvent pour enjeu la vie ou la mort. Placer la focale sur ces multiples épreuves de la vie quotidienne nous a semblé important pour évoquer la socialisation des personnes au temps des guerres de Religion et interroger les effets de cette socialisation singulière sur la construction des personnes : se forge-t-il alors un *habitus* spécifique ? Est-il comparable à celui qui se construit dans tous les conflits civils de quelque ampleur et durée ? Qu’on pense par exemple à ces personnes, nées en 1550 et qui, toute leur enfance puis adolescence, ont appris à mentir, à se déguiser mais aussi à dénoncer, à douter de leurs voisins, à euphémiser leurs pensées pour survivre en contexte hostile.

On a envie, pour finir, d’évoquer les heures sombres et faute de réflexion contemporaine aussi poussée d’emprunter les mots d’Alexandre Koyré, écrits en 1943, pour lancer quelques pistes de recherche sur les effets du mensonge sur les personnes :

Plongeons (un groupe) tout entier, dans le monde hostile d’un groupement étranger, immergeons-le, tout entier, au sein d’une société ennemie, avec laquelle, cependant, il reste journallement en contact : il est clair que, dans et pour le groupement en question, la faculté de mentir sera d’autant plus nécessaire, et la vertu du mensonge d’autant plus appréciée, que la pression extérieure, que la tension entre ‘nous’ et les ‘autres’, que l’inimitié des ‘autres’ pour ‘nous’, que la menace que ces ‘autres’ font peser sur ‘nous’, grandira et augmentera d’intensité.

Poussons, une fois de plus, jusqu’à la situation limite ; faisons croître l’hostilité jusqu’à la rendre absolue et totale. Il est clair que le groupe social dont nous sommes en train de suivre les avatars se trouvera obligé de disparaître. Disparaître en fait, ou bien, en appliquant jusqu’au bout la technique et l’arme du mensonge, disparaître aux yeux des autres, échapper à ses adversaires, et se dérober à leur menace en se réfugiant dans la nuit du secret.

L’inversion désormais est totale : le mensonge, pour notre groupe, devenu groupe secret, sera plus qu’une vertu. Il sera devenu condition d’existence, son mode d’être habituel, fondamental et premier⁴⁵.

⁴⁴ Luc Boltanski, « Erving Goffman et l’ère du soupçon », *Social Science. Informations sur les sciences Sociales*, juin 1973, vol. XII, n°3, p. 127-148, cit. p. 137.

⁴⁵ Alexandre Koyré, « La fonction politique du mensonge moderne » (1943), *Rue Descartes*, no. 8/9, « Mensonge et image, novembre 1993, p. 179-192. Les *Réflexions sur le mensonge* ont à l’origine été publiées à New York, dans *Renaissance*, premier numéro de la Revue de l’Ecole libre des Hautes Etudes (janvier-mars 1943). Elles ont été republiées, en anglais, en juin 1945 dans le *Contemporary Jewish Record*, revue de l’American Jewish Comitee sous le titre de « The political fonction of the modern lie ».